



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Foron, le 20 février 2019,

de SYLVIANE NOEL

Sénatrice de la Haute-Savoie

Sylviane NOEL interpelle le Gouvernement sur la nécessité de désenclaver les territoires de montagne en améliorant les différents modes de transports actuels

A l'occasion de la discussion générale de la proposition de loi visant à faciliter le désenclavement des territoires, j'ai interpellé le gouvernement sur la nécessité d'améliorer les modes de transports (infrastructures routières, ferroviaires et par câble) de notre département.

Ce texte a en effet pour objectif d'agir sur les causes du désenclavement des territoires et d'améliorer la qualité et l'accessibilité des moyens de transports dans ces zones. Cette proposition de loi revêt donc une résonance toute particulière pour nos territoires montagnards qui souffrent trop souvent de difficultés liées à l'enclavement et qui sont confrontés à des enjeux environnementaux majeurs et au réchauffement climatique. Ces réalités de terrain, trop souvent « oubliées » dans les politiques publiques précédentes sont pourtant essentielles pour garantir une égalité d'accès aux territoires et une liberté de se mouvoir aux habitants montagnards.

Dans ce contexte, il m'a donc semblé opportun de rappeler en séance publique, l'impérieuse nécessité de désenclaver le Chablais (qui recense environ 100 000 habitants sur 900km²), projet en gestation depuis de très nombreuses années que je soutiens pleinement. Plus que jamais, ce projet de liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-bains, dernier barreau manquant de l'axe routier structurant devant relier l'A40 au Sud d'Annemasse à Thonon, porté par l'Etat, constitue une priorité absolue pour notre territoire.

J'ai également insisté sur l'urgence de moderniser notre réseau ferroviaire, préalable indispensable à la mise en œuvre d'une mobilité douce, cadencée et capable d'être compétitive par rapport à la voiture. Certes, le Lemman express apportera bien un service de qualité à la zone frontalière, mais il faut en parallèle mener rapidement une modernisation du réseau ferroviaire et du cadencement en direction d'Annecy, Evian et Chamonix.

Enfin, il conviendra de favoriser l'émergence de projets d'ascenseurs valléens au moyen d'un cadre juridique plus performant. Le développement du transport par câbles propose à mes yeux une alternative crédible et pertinente au transport routier, notamment en montagne où il permet un franchissement de dénivelés et d'obstacles naturels plus aisé et sans émission de polluants atmosphériques.

Lien vers la vidéo intégrale de l'intervention de Mme NOEL sur ce sujet en date du 20/02/2019 :

<https://youtu.be/cUwWQFRSR5g> sur la PPL Désenclavement des territoires

Contact presse :

Anne-Gabrielle MATHIEU – Cabinet parlementaire de Sylviane NOEL

04 50 25 18 11 – ag.mathieu@sylvianoel.fr